VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—:o:—

MARDI, 30 MAI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Jolie résidence double en bois converte en ardoises, Nos 2220 et 2222, Rue Robertson entre les Champs-Elysées et la Rue Marigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune MARDI, le 30e jour de mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre issu et signé le 26 avril 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession de John Newman, No 58,284 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal No 617 borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Robertson et Villeré, désigné par la lettre D. sur le devis annexé à un acte pardevant O. Drouett, notaire, le 9 décembre 1891, et mesurant trente pieds et quatre et un demi pouce de face à la rue Robertson sur cent dix-neuf pieds et 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double en bois converte en ardoises avec quelques cinq chambres de chaque côté, avec hangar fermé, citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1899 en plus et au-dessus de son enchère et de faire un dépôt de 10 0 0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat pour l'administratrice 29 av—29 30—mai 6 16 21

MARDI, 30 MAI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix du Deuxième District. Résidence double en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond. Nos 813 et 815 rue Villeré; résidences doubles, en bois et en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Ste Anne et Villeré.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 30 mai, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre issu et signé le 24 avril 1899, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée, succession de Justin Larsse et Philippine Bajan, sa femme, No 56,-857 du docket de la susdite cour, à l'enchère publique, il sera vendu: Nos 813 et 815 rue Nord Villeré—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé, désigné par le No Quatre de l'ilet borné par les rues Villeré, Ste-Anne, Dumaine et Robertson, selon le plan fait par Surgi, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors un notaire en cette ville; ledit lot de terre ayant (47) quarante-sept pieds (1) un pouce et (5) cinq lignes de face sur ladite rue Villeré, sur (127) cent vingt-sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence double à un étage et en une résidence double à deux étages. Celle à un étage contenant quelques six chambres, deux cabinets, caves, galeries dans le fond, etc., et la bâtisse à deux étage contenant quelques quatre chambres, deux cabinets, galeries, etc., les allées sont larges, grande cour, citernes et hydrants de chaque côté, puits, hangares, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le lot No Un, ilet borné par les rues Villeré, Dumaine Ste Anne et Marais sur un plan fait, par J. V. Deponilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire en cette ville, sous le No 6 du livre de plans marqué L. Le dit lot de terre mesurant en mesure américaine (29) vingt-neuf pieds de face à la rue St-Anne sur (97) quatre-vingt dix sept pieds (10) dix pouces de profondeur et façade à la rue Villeré.

Les améliorations consistent en une résidence double en bois à un étage et mansarde, contenant quelques quatre chambres, deux cabinets, galeries, etc. Dans le fond, sur les mêmes lieux et faisant face à la rue Villeré, les améliorations consistent en une résidence double en briques à deux étages, contenant quelques huit chambres, galeries, etc., citernes, cour pavée, etc.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de temps, pour des billets garantis par lien de vendeur et privilège, portant huit pour cent d'intérêt par an, et les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de dix pour cent du prix de l'acquéreur devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899 devant être assumées par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Michel V. Déjan notaire, aux frais des acquéreurs.

C. J. Lareche et F. C. Zacharie, avocats pour l'exécutrice.

29 avril—29 30—mai 6 16 21

Hecker & Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS COTTAGES SIMPLES —DANS LE— SEPTIEME DISTRICT.

Dans l'Affaire de la Succession de John Dunn.

No 58,828—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH— J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 mai 1899 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, (autrefois appelé Carrollton), désignés sur le plan fait par Jacob Rathes, architecte, le 16 décembre 1835, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire, par les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet D, compris entre les rues Burthe, Adams, Troisième et Hillary, lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 mesurant 32 1|2 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Hillary desquelles rues Il forme l'encoignure; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur; lesquels lots sont formés d'une partie du lot original No 26 sur le plan de Charles F. Zimpel, voyer, et déposé en l'étude de G R. Springer, ancien notaire. Les améliorations consistent en un joli cottage de 4 chambres dans le fond et d'un cottage de 2 chambres.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) désigné par le No 7, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Cherokee et Elm, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant environ 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion du crédit s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et privilège, les billets à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente devant être passés pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

Succession de Geo. D. Kimble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,190—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme G D. Kimble, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

19 mai 19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. Agusti.

No 52,268—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 juin 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans. No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 mai 1899, pour le compte de ladite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Commune et Gravier et mesurant 24 pieds 1 pouce à la rue Dryades sur une profondeur de 86 pieds 8 pouces sur la ligne de division des lots numéros trois quatre, cinq et six au point "A" la ligne courant de ce point au point "B" en une ligne droite de la direction de la rue Gravier, 8 pieds 6 pouces de la courant du dit point vers la rue Remparts. 10 pieds 10 pouces au point "C," du dit point obliquement de la direction de la rue Gravier, à 18 pieds 10 pouces au point "D," de là au point commençant 96 pieds 10 pouces, mesure anglaise, d'après le plan de A. Castaing, daté le 3 mai 1854, déposé en l'étude de E Barnett notaire.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl et Calliope, désigné par le No Un sur un plan de Charles A. Zimple, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delord, et mesurant 42 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, et 90 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et façade à la rue Delord.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Douane et Bienville, ledit lot est désigné par le numéro six et mesure plus ou moins 26 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes plus ou moins de profondeur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en des billets portant intérêt de 8 0,0 par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque lien et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899, au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur aux frais de l'acquéreur.

Ernest J. Wenck, avocat

21 mai—21 28—juin 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix des Troisième et Quatrième Districts.

632, rue Piété, entre les rues Chartres et Royale,

Charmant Cottage avec Jardin et Ecurie; avec tous les Avantages à proximité.

414-16, rue Philippe, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, Résidence double, louée $10 de chaque côté.

Clinton S. Patterson et al. vs Veuve Cornelius E. Murphy et al.

No 58,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, Encanteur, bureau No 813, rue Commune, MERCREDI, 21 juin 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 mai 1899, et signé le 16 mai 1899, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

1° Deux lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Royale et Chartres, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan dressé par Jos Pilié, ingénieur, le 12 février 1838 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire, les dits lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent: les améliorations consistent en un cottage enchanteur, ayant 8 chambres, vestibule, barrière en fer, gaz, jardin, écurie, citerne, latrine, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 8 et 8 1|2 rue Philippe et les dépendances de cela, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Philippe, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre C, sur un plan dressé par S. G. de Lisle, voyer, une copie certifiée faite par E. Pilié et d'après cela mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 7 pouces de face à la rue Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant 8 chambres, citerne, latrine, hangar pour laver, etc, connue par les nouveaux numéros municipaux 414 et 416 rue Philippe.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans, paiements différés, devant être garantis par hypothèque portant 7 pour cent d'intérêt, et accompagné de toutes les clauses usuelles de sécurité habituelle.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

Résidence en briques à deux étages,

No 1205 rue Royale,

Près de la rue Hôpital.

DANS L'AFFAIRE DE PAUL GIARDINA VS PIETRO CASANO.

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 30 mai 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 avril 1899 et signé le 25 avril 1889, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence solide en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale, contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie devant, vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citerne, cour, pavée, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets divisés en paiements égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour l'er la vente.

Actes de vente pardevant Philip J. Patorne, Esq, N. P., aux frais des acquéreurs.

29av—29 30—mai 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Pedelahore vs M. et Mme John Brosner.

No 58,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 24 mai 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 avril 1899 et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans cette paroisse, dans l'ilet borné par le Chemin de la Métairie, les rues Bienville, Helena et Douane, désigné par la lettre A, mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin de la Métairie, 145 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du cimetière St-Patrick, 10 pieds de face à la rue Douane, 118 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du fond perpendiculaire à la rue Douane et parallèles à la rue Helena et 81 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot B ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Comptant, à l'adjudication,

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Antonin Anglade et als vs William Anglade.

No 57,140—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, VENDREDI, le 26 mai 1899, à 10 h. 30 A. M., précises, il sera vendu à l'enchère publique, au No 522 rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Louis, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 décembre 1898, par l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et pour faire droit à la raison sus-mentionnée, le contenu dudit local, consistant en partie de:

Deux paires de boucles d'oreilles en diamants solitaires, 5 bagues en diamants, mosaïques, camées, broches en or et diamants, montres et chaines en or et autres beaux bijoux assortis, service de table en argent massif, et autres articles trop nombreux pour être énumérés.

Aussi—Ameublement de salon, de chambres à coucher et de salle à manger.

Aussi—Tous les droits, titres et intérêts des parties intéressées et ayant droit dans l'affaire sus-mentionnée et numérotée, et dans le procès intitulé: Veuve Joseph Anglade vs J. A. Buisson et als, (Eugène Houlné et Veuve Charles Houlné) portant le No 55,164 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

14 mai—14 18 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encoignure d'Affaires ET RESIDENCE DE CHOIX

Succession de Louis Aicardi.

No 56,057—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 24 mai 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 avril 1899, pour le compte de ladite succession, la suivante décrite propriété de grande valeur, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les numéros dix-neuf, vingt et vingt et un dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, St Louis et Conti, le lot numéro dix-neuf mesurant 18 pieds 1 pouce de face au Passage de la Bourse, 33 pieds 1 et 2|8 pouces de profondeur et façade à la rue Conti, 33 pieds 6|8 pouces sur l'autre côté et 17 pieds 11 et 2|8 pouces dans le fond. Le lot numéro vingt mesurant 16 pieds 6 pouces au Passage de la Bourse et 33 pieds 6|8 pouces de profondeur sur un côté, 32 pieds 11 et 4|8 pouces sur l'autre côté et 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond. Le lot numéro vingt-et-un mesurant 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, sur 32 pieds 11 et 4|8 pouces sur un côté et 32 pieds 6|6|8 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces dans le fond. Les dits trois lots sont contigus et ont 33 pieds 1 pouce et 2|8 sur la rue Conti et 51 pieds 1 pouce sur le Passage de la Bourse.

Les améliorations consistent d'une belle bâtisse en briques à deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé comme cour de bois et de charbon, l'étage supérieur comme résidence, ayant quelques 5 chambres, hydrant, citerne, latrine, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a en un ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non alienando, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès, assurance et transfert de la police aux porteurs, des billets, l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1899 sur la propriété et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 24

A. Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Bijouteries, Billets à Recevoir, etc.

Succession de Michel A. Déjan.

No 58,315—Cour Civile de District, Division A.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—VENDREDI, le 26 mai 1899, à 11 heures A. M., à ma salle d'encan, Nos 624 et 630 rue Bienville, près Royale, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 12 mai 1899, pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique—

Un lot de meubles de maison, bijouterie et billets à recevoir, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

16 mai—16 21 25 26

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages du Troisième District et Lots pour Bâtir.

Cottage en Bois No 1736 rue Marigny, entre les rues Derbigny et Roman.

Cottages en bois, Nos 1467, 1463, 1455 rue Dorgenois et quatre bons lots pour bâtir, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou. Toutes les propriétés ci-dessus devant être vendues séparément. Succession de Charles Ebert.

No 14,632—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir—

1° Le gentil cottage en bois, 1736 rue Marigny, couvert en ardoises, contenant 4 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc. hangar au-dessus de la banquette, allée de côté etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par le No 22 de l'ilet No 7, lequel est borné par les rues Solidelle, Marigny, Prosper et les Champs Elysées d'après un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14e jour de juillet 1847, et déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois, No 1467 rue Dorgenois, encoignure Columbus, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 1 et est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Colombus et le Chemin du Bayou, et formant l'encoignure des rues Dorgenois et Columbus, et mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Colombus de 110 pieds.

3° Le cottage en bois, 1463, rue Dorgenois, contigu à la propriété deuxièmement décrite, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar, cuisine, citerne, etc. Le lot de terre est dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement décrite, est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur.

4° Le bon lot pour bâtir, contigu à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, désigné par le No 3, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

5° Le bon cottage en bois 1455 rue Dorgenois, contenant galeries de côté, 3 chambres etc., 2 chambres de cuisine, citerne, hangar dans la cour. Le lot de terre est dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, y est contigu, est désigné par le No 4, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur parallèles du côté des lots Nos 1, 2 et 3.

6° Les trois beaux et grands lots pour bâtir sur la rue Colombus, entre les rues Broad et White, dans le même District et ilet que les propriétés ci-dessus deuxièmement, troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrites, désignés par les Nos 5, 6, et 7. Le lot No 5 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Colombus, même largeur dans le fond sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. Ledit lot No 5 étant contigu à la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3 et 4 Le lot No 6 mesurant 33 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Colombus sur une profondeur de 127 pieds et 6 pouces, ledit lot No 6 étant contigu au lot No 5.

Le lot No 7 est contigu au lot No 6 et mesurant 33 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces parallèles avec la ligne de côté des lots Nos 5 et 6.

Les descriptions et les mesures des propriétés ci-dessus deuxièmement, troisièmement, quatrièmement cinquièmement et sixièmement décrites étant en accord avec un plan par Arthur De Armas, daté le 24 juin 1873.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien situées dans le prospère Troisième District, sont certaines d'une hausse constante et prouveront d'être de bons placements.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, devant être garanti par billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, 5 0|0 honoraire d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité contenue dans des actes de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devant payer les timbres de revenu de l'intérieur des Etats-Unis sur l'acte de vente, et de payer les taxes de 1899 au dessus et en plus le prix de l'adjudication. Actes de vente pardevant Bernard Fitche, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 9 14 21 28—juin 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON COTTAGE SIMPLE

No 532 rue Galvez,

Entre les rues Perdido et Gravier

—ET—

UN JOLI LOT POUR BATIR

Enc. des rues Perdido et Galvez.

Succession de Mme Mary Doyle, Veuve de Robert Gardner.

No 57,900—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger. Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, le 30 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, division C, signé le 24 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intulée, la suivante propriété décrite, à savoir:

1° Le bon cottage simple No 532 rue Galvez, entre les rues Perdido et Gravier, ilet rue Johnson, dans le Premier District de cette ville, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc. La cour est en partie pavée. Le lot de terre est désigné par le No 11 de l'ilet 25 et mesure 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout en mesure anglaise, en conformité avec un plan dressé par Louis Bringier, voyer, daté le 19 avril 1834, déposé dans les archives de D L. McCay, ancien notaire, et comme il est aussi démontré sur un devis fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, le 17 avril 1899. Une modeste demeure dans un bon voisinage ou un bon placement.

2° Le beau lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier désigné par le No 1 et formant l'encoignure des rues Perdido et Galvez et mesurant 27 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Galvez, et entre lignes parallèles.

Le lot est entouré d'une barrière, dans un bon voisinage et est certain d'augmenter de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés, toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 av—27 30—mai 7 14 21 28 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 59,045—Mme J. J. Bland et als vs Mme M. E. Edwards. Cette affaire a été jugée ce jour-ci. Presents: W. S. Parkerson Esq pour la plaignante. Ivy G. Kittredge Esq, pour la défenderesse. Quand, après avoir entendu l'évidence des avocats pour les deux parties, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire. Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse Mme Mary E. Edwards soit interdite. Jugement rendu le 26 avril 1899. Jugement signé le 1er mai 1899. Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député-Greffier.

4 mai—4 18—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une encoignure d'affaires

Coin des rues Dauphine et Hôpital.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 mai 1899, et signé le 11 mai 1899 par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Joseph Rodrigues, tuteur naturel, vs Lucien Cassabonne, tuteur datif, et als, No 51,830 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le magasin et la résidence double en briques à un étage, à deux étages dans le fond, maintenant en usage comme une bâtisse simple, contenant boutique; chambres habitées, cabinets, cour pavée et citerne, désigné par le No 840 rue Hôpital, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Bourbon, Hôpital et Ursulines et formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital. Le lot de terre mesurant en mesure françaises, 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 60 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine, laquelle est en mesure américaine de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur 63 pieds 11 pouces et 2 1|2 lignes de profondeur. Un bon emplacement d'affaires et placement rémunérateur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations, devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat est requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Commerciale

SUR LE

GRAND BOULEVARD,

OU SONT SITUES LES

EMPLACEMENTS DE CHOIX

ET

Ayant un avenir comme aucune avenue dans le pays.

La Bâtisse en Briques à Quatre Etages,

Nos 1008 et 1010 rue Canal,

Entre la Place de l'Université et la rue S. Remparts.

Succession de Mme Catharine Logan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 54,538.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

La splendide bâtisse en briques à quatre étages Nos 1008 et 1010 rue Canal, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Commune, Sud Remparts et la Place de l'Université (autrefois rue Dryades).

Le lot de terre est la moitié la plus près de la Place de l'Université d'un lot de terre désigné par le No 66 de l'ilet No 6 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819 et déposé en l'étude de Michel DeArmas, alors un notaire en cette ville, le 12 juin 1819. Ledit lot ou portion de terre ayant, en mesure française, 27 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur, laquelle est en mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

La propriété sur ce grand boulevard est la meilleure que l'on puisse trouver pour occupation ou placement dans cette ville Tous les chemins conduisent à Rome. Toutes les rues aboutissent à la rue du Canal. C'est le grand centre et la propriété n'importe où a une stabilité et un avenir c'est sur la rue du Canal. Plus la Nouvelle-Orléans deviendra grande et prospère, plus les propriétés de la rue Canal augmenteront de valeur Les capitalistes trouveront ici toutes les qualités essentielles pour un placement de premier ordre. Pour occupation où se trouve-t-il de plus grands avantages pour les marchands énergiques et vivantes

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication.

10 0|0 comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage en Bois No 820 rue Deslondes.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 25 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 avril 1899 de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Joseph Williams, No 50,632 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un lot de meubles de maison selon l'inventaire, à 10 heures A. M. sur les lieux No 820 rue Deslonde sur les termes du comptant.

2° Le cottage simple en bois à un étage No 820 rue Deslonde, retiré de la banquette, contenant galerie, 5 chambres, hangar, etc, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deslonde, Dauphine et Bourgogne, et l'avenue Jourdan Le lot de terre est designé par le No 9 et mesurant 32 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles; Dans un voisinage habité près d'une double ligne de chars électriques en font une bonne résidence ou placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1899 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 20 pour comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY

A obtenu les plus hautes récompenses.—Dépôt dans toutes les pharmacies

A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp

ENVOYEZ-NOUS UNE PIASTRE

Coupez cette annonce, envoyez-la nous avec $1.00, et nous vous enverrons, frété, et soumis à examen, le nouvel orgue amélioré, appelé ACME QUEEN PARLOR ORGAN. Vous pourrez l'examiner au dépôt à fret le plus proche, et si vous le trouvez tel qu'il a été représenté, égal aux orgues vendus au détail de $75.00 à $100.00, valant plus que tout ce que vous avez déjà vu, et bien supérieur aux orgues annoncés par d'autres, à des prix plus élevés, payez à l'agent du fret le prix de notre offre spéciale de jours $31.75, moins la piastre envoyée, ou $30 75, plus le fret.

$31.75 est notre prix spécial

pour 90 jours Moins de la moitié de ce que demandent les autres.

Une telle offre n'a encore jamais été faite. LE ACME QUEEN est un des instruments les plus durables qui aient jamais été faits, et ses sons remarquablement doux. L'illustration montrée ici, est prise d'une photographie et donne une idée de la beauté de l'instrument. Fait de chêne solide, il a le fini des meubles antiques, et est superbement décoré et orné dans le dernier style de 1899. LE ACME QUEEN mesure 6 pieds 5 pouces de hauteur, 42 pouces de longueur, 23 pouces de largeur et pèse 350 livres. Il contient 5 octaves, 11 jeux, ainsi dénommés: Diapason, Principal, Dulciana, Melodia, Céleste, Cremona, Bass Coupler, Treble Coupler, Diapason Forte et Vox Humana: 2 Octaves Coupler, 1 Récit Ronflant 1 Récit de Grand Orgue, 4 collections de tuyaux à anches aux sons résonnants d'Orchestre, 1 collection d'anches de douce Mélodie, 1 collection de 37 charmantes et brillantes anches Céleste, 1 collection de 24 riches mélodieuses et douces anches Diapason, 1 collection de 24 agréables, douces et mélodieuses anches Principal. LE ACME QUEEN est mû par les célèbres anches Newell, qui sont employées seulement dans les instruments du plus haut grade; encastré de Hammond Couplers et de Vox Humana, il a les meilleures feutres, cuirs, etc; des soufflets du meilleur caoutchouc, 3 soufflets à plis, de rechange et des valves du plus beau cuir, LE ACME QUEEN est pourvu d'un miroir français plaqué, en biseau, de 10x14, de pédales encadrées de nickel plaqué, et de toutes les améliorations modernes. Nous fournissons gratuitement un beau tabouret d'orgue et un livre qui contient les meilleures instructions écrites concernant les orgues.

GARANTI 25 ANS Avec chaque ACME QUEEN ORGAN nous expédions une obligation écrite, garantie de 25 ans, aux termes et conditions de laquelle nous nous engageons à réparer à nos frais toute partie qui le nécessiterait. Essayez le un mois et nous vous remettrons votre argent si vous n'en êtes pas satisfait, 500 de ses orgues seront vendus à $31.75 Ordonnez immédiatement. Ne remettez pas.

LA CONFIANCE EN NOUS EST ETABLIE. Si vous n'avez pas traité avec nous prenez des informations à notre sujet auprès de votre voisin, écrivez à l'éditeur de ce pamphlet, ou à la Banque Nationale Métropolitaine ou à la Corn Exchange Nat. Bank, de Chicago, ou à la German Exchange Bank, de New York, ou à n'importe quelle compagnie de chemin de fer ou d'express de Chicago. Nous avons un capital de $700,000.00, occupons entièrement un des plus grands ilets d'affaires dans Chicago et employons près de 2000 personnes dans notre propre bâtisse. Nous vendons des ORGUES à $22.00 et au-dessus! PIANOS, $115 00 et au-dessus; aussi tous les instruments de musique aux prix les plus réduits du gros. Ecrivez pour demander un catalogue gratuit des orgues Spéciaux, pianos et instruments de musique. Adresse:

(Sears, Roebuck & Co., sont entièrement dignes de confiance Editeur.

SEARS, ROEBUCK & Co., Fulton, Desplaines & Wayman Sts., CHICAGO, ILL

VENTES A L'ENCAN.

Bayne & Onorato

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 30 MAI 1899,

A MIDI

Nous Vendrons A l'Enchère Publique,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières.

840, RUE COMMUNE.

CETTE SUPERBE

PROPRIETE FONCIERE DE COMMERCE Nos 325-327,

Rue Carondelet

Coin Union,

A UN ILET DE LA

BOURSE AU COTON.

Située dans le Centre de la Section Commerciale de Notre Ville, où la Propriété Foncière est Toujours Attrayante à Cause de son

PLACEMENT

ET DE SA

Valeur Spéculative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D —No 58 957.—

Mme Henrietta McCauley Parker, femme de Francis Eyre Parker et als., vs Walter H Cook, tuteur de la mineure Léonie Gladys Cook.

Vente pour effectuer un partage.

SOUS et en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. N. H. Righror juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, il a été ordonné dans le procès en partage ci dessus intitulé que J. L. Onorato un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, vende à l'enchère publique, après les délais usuels légaux au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et avantages à cela appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, et désigné comme le No 29 sur un plan dressé par Geo. W. Dunbar le 7 mars 1849, et déposé comme plan No 186 en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Union, et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, 30 pieds 7 pouces et 1|2 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Union de 100 pieds 3 pouces et 4 lignes et une profondeur sur le côté contigu au lot 28 de 100 pieds.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, divisés de façon à satisfaire les vendeurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, les billets de l'acquéreur pour les paiements différés devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ou procédures judiciaires pour le paiement desdits billets, la clause de "non alienande" et l'abandon d'estimation et confession de jugement et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurités dans les actes de vente et d'hypothèque, où de crédit comme pour les taxes, assurance et tous les frais, etc., et toutes les autres provisions relatives à cela L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1899 dues sur ladite propriété en plus et au-dessus du prix d'achat, payer l'acte de vente (incluant le coût des timbres de guerre) pardevant F. J Puig, notaire et déposer 10 pour cent avec nous du prix d'achat au moment de l'adjudication afin de lier l'arrangement.

Le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO. 824 rue Commune.

27av—27—mai 1 7 8 14 15 21 22 28 à date

Succession de Mme Veuve Julien Dufart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,790—Division D.—Attendu que Edward Dufart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Julien Dufart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN. Greffier

13 mai—13 17 22

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux fort jolies résidences

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts

DE CETTE VILLE

Nos 1530-1532, rue Erato,

Entre les rues St Charles et Prytanée, bornée par la rue Thalie et

No 2519 rue Constance,

Entre les rues Seconde et Troisième, bornée par la rue Magasins.

In Re succession de George Moritz Kern, No 8890 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 'A' et In Re succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidée, Nos 8890 et 58,492 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 'A'.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, ou les plans exhibent tous les détails et renseignements, conformément à deux ordres séparés de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le premier rendu dans la succession de George Moritz Kern, No 8899 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et daté et signé le 24 avril 1899, et le deuxième rendu dans la succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidé Nos 8890 et 58,492 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A et daté et signé le 26 avril 1899, le tout ordonnant William Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak) Troisième, Deuxième et Magasin, et désigné comme lot numéro quatorze (14) sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer, le 22 mai 1841, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme par le même numéro sur le plan No 95 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesurant trente pieds (30') de face à la rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage simple, portant le numéro municipal 2519 rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième, contenant 6 chambres, vestibule, galeries, dépendances, barrière en fer, pavage Schillinger, citerne, etc.

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, St Charles (autrefois Nayades), Prytanée et Thalie, étant la demie la plus près du lot No 6 d'un lot désigné par le numéro sept, sur un plan déposé en l'étude de Hugh K. Gordon, ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre mesurant trente [30] pieds de face à la rue Erato sur cent-vingt [120] pieds de profondeur le tout en mesure française. Les améliorations consistent en un cottage double portant les numéros municipaux 1530-1532 rue Erato entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée, contenant 7 chambres de chaque côté, galeries, hangars, citernes, barrières en fer, pavage schillenger, etc.

Termes et conditions—Au plus haut enchérisseur, aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance étant la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par le billet ou les billets des acquéreurs, payable en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là dessus de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; et l'acte ou les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que honoraires d'avocat, le transfert de la police d'assurance le pacte de non-alienando, etc; l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et assumer en plus du prix d'achat ci-dessus un paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1899. Les actes de vente, incluant les timbres du revenu de la guerre, devant être passés pardevant Joseph D. Taylor notaire, bureau rue Commune près Carondelet, aux frais des acquéreurs.

avril 30—30—mai 7 14 21 28 29 30 31 juin 1

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION MENCER I. COLLINS,

No 59,001—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, en cette ville, le 22 mai 1899 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Long et Bresau, désigné comme lot No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Berlin sur 180 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Conditions—Comptant.

20 avril—20 27—mai 4 1- 22